

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 80

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

L'élection de Villarzel

Lu dans le « Courrier de Berne » :

Lorsque vous roulez de Berne à Lausanne vous découvrez, peut-être, au-dessus de Marnand, dans la vallée de la Broye, le clocher de l'école de Villarzel. Ce petit village n'est pas inconnu dans les annales du pays et plusieurs de ses enfants ont joué un rôle éminent. Rappelons simplement un nom : Rodolphe Rubattel, conseiller fédéral.

A une autre occasion Villarzel a été « en vedette ». Le 20 février 1910 les femmes de la paroisse, qui comprenait Villarzel et Sédeilles, ont été les premières femmes vaudoises à voter. Elles ont participé à la désignation de leur pasteur. Le récit de ce vote a été publié dans le « Bulletin féminin » par le pasteur Paul Métraux, qui se préparait à quitter la cure près de la « Tour », au bas du village. Son successeur fut le pasteur Jules Vincent. Ce texte nous paraît intéressant à plusieurs égards et nous le reproduisons donc : « Viendront-elles, ne viendront-elles pas ? se demandait-on à la cure le samedi soir. A Sédeilles, une douzaine de dames, à Villarzel une vingtaine avaient assisté à des réunions « populaires ». Les électrices étaient à ces deux réunions beaucoup plus nombreuses que les électrices.

Otons celles qui ne veulent pas venir, celles qui ne peuvent pas venir, celles que la timidité cloue sur place, celles qui craignent, combien déposeront leur bulletin dans l'urne ? Les plus optimistes des conseillers de paroisse disaient : Si elles sont 20 nous serons satisfaits, si elles sont 25 nous crierons au miracle. Le pasteur partageait cet optimisme. Il n'osait aller plus loin. O gens de petite foi ! Savez-vous combien d'électrices sont venues ? Elles étaient 57 ; vous lisez bien 57, la moitié de toutes les femmes de la paroisse. Elles ont apporté leur bulletin et apporté leur carte. L'une après l'autre avec un sérieux et une dignité remarquables. Elles avaient conscience d'accomplir un acte important pour l'avenir de leur paroisse.

Il y a bien eu un peu d'hésitation, compréhensible d'ailleurs. Le premier a eu de la peine à se décider. Le premier pas coûte toujours un effort, n'est-ce pas ? L'émotion a joué quelques-uns de ces tours malicieux ; l'une voulait rendre sa carte au scrutateur,

l'autre a jeté sa carte avec son bulletin dans l'urne. Mais qu'est-ce que cela ? Pour la première fois, la femme vaudoise a fait acte d'électeur. Il faut la féliciter d'avoir apporté tant de zèle. Les grincheux disaient qu'elle ne se soucierait pas de voter. La femme a répondu que, dans sa pensée, à son droit nouveau correspondait un devoir nouveau. Les méchants affirmaient qu'elle ne saurait pas voter. Que n'étaient-ils à Villarzel le 20 février ? Ils auraient admiré la tenue des « électrices ». La preuve est faite que l'innovation de la loi ecclésiastique est heureuse. D'accord dites-vous ! Mais les hommes ne se sont-ils pas abstenus ? Vous le croyez. Il y avait 57 électrices, il y avait aussi 66 électeurs, c'est-à-dire 60% des électeurs inscrits. Sont-elles nombreuses les élections même politiques, où autant d'électeurs se dérangent ?

Je ne veux cependant pas exagérer le scrutin de Villarzel. Cependant, je crois qu'un bon exemple a été donné par les femmes de Villarzel à leurs sœurs. Qu'elles laissent de côté toute timidité et toute fausse honte et qu'elles usent largement de leurs droits d'électrices. Les élus seront d'autant plus encouragés dans leur tâche qu'ils auront derrière eux des électeurs plus nombreux.

Je me plais à féliciter les électrices et les électrices de l'avoir compris et d'avoir prouvé par leur vote leur profond attachement à leur Eglise. »

Paul Métraux.

GENÈVE

Centre de liaison des Associations féminines genevoises

Echos de la réunion des présidentes

Comme chaque automne, le Centre de liaison des Associations féminines genevoises a tenu sa réunion des présidentes.

Celles-ci entendirent tout d'abord un excellent compte rendu présenté par Mme Gardiol sur l'assemblée des présidentes des « Frauenzentrale » où il fut question entre autres d'une nouvelle aide à apporter au « Rescue Home » de Bombay qui souhaite de s'agrandir.

RÉINTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Puis les présidentes se groupèrent autour d'un excellent souper organisé avec maestria par un membre du comité. Le reste de la soirée fut consacré à un forum sur la réintégration de la femme mariée dans la vie professionnelle auquel six personnes ont bien voulu apporter leur concours. L'une, Mme Jeanne Rossier, psychologue, en assumait la présidence. C'est elle qui, dans une introduction, situa le sujet de ce forum, elle esquissa une histoire du travail féminin puis montra que, de nos jours, la femme mariée cherche de plus en plus à reprendre du travail, ceci pour divers motifs, entre autres, les simplifications apportées au travail ménager. L'École des parents s'est préoccupée des problèmes que cela pose et a organisé un cours, il s'agissait d'entretiens pendant lesquels furent discutés, du

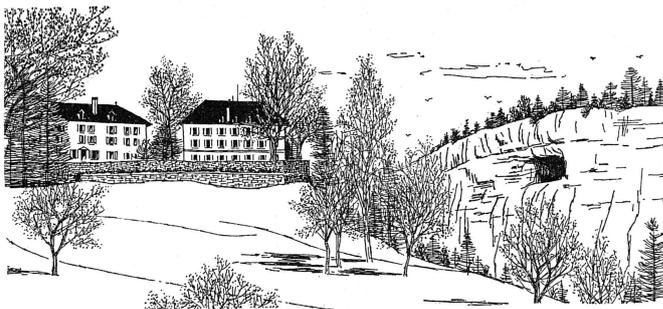
point de vue psychologique, les questions qui préoccupaient des femmes souhaitant reprendre du travail.

On entendit successivement le directeur d'un grand magasin, puis une jeune femme chargée dans un autre grand magasin de former le personnel qui reprend une activité, un bibliothécaire, une secrétaire et une gérante dans la branche de l'alimentation, ces dernières expliquèrent quels motifs les avaient poussées à reprendre du travail et comment elles avaient organisé leur nouvelle existence, les unes avaient repris un travail à temps partiel, les autres à temps complet. Dans certains métiers, il est plus facile que dans d'autres de reprendre du travail, ainsi celui de vendeuse s'y prête fort bien. Le directeur d'un grand magasin a remarqué qu'il arrive souvent que les femmes qui se réintègrent dans la vie professionnelle ne cherchent pas à reprendre un poste aussi important que celui qu'elles avaient avant leur mariage.

Bien entendu, il a été question des enfants. Quand ceux-ci sont petits, il est à conseiller que la mère ne quitte pas le foyer mais, plus tard, une fois qu'ils sont dans la vie scolaire, la mère peut très bien reprendre une activité professionnelle et s'occuper de ses enfants. Il ne faut pas que ceux-ci se sentent abandonnés, ce qui ne sera pas le cas si la mère leur consacre chaque jour un moment où elle soit toute à eux et si elle sait les intéresser à son travail.

V. W.

* Notons que, si le vœu en était exprimé, il serait possible d'organiser un nouveau cours.



Saint-Loup

L'Institution des Diaconesses de Saint-Loup célèbre cette année son 125me anniversaire. Son histoire peut se diviser en cinq grandes périodes : 1842-1867, le temps des fondations ; jusqu'en 1892, un temps de patience ; 1893-1917 grand épanouissement ; jusqu'en 1942, prospérité ; de 1943 à 1967, le temps des réajustements. Cette dernière période a permis de se rendre compte que Saint-Loup devait s'ouvrir à de nouvelles tâches répondant aux besoins du temps présent. L'institution prend un nouveau départ, soutenons-la chaque fois que nous le pouvons. Nous en avons besoin.

Les éclairceuses vaudoises

L'Association des Eclairceuses vaudoises, groupant les Petites Ailes, les Eclairceuses, les Eclairceuses malgré tout et les Guides, a tenu récemment son assemblée annuelle à Lausanne, en présence des cheffaines déléguées par toutes les sections. Mme Kohler, présidente, a présenté le rapport annuel. Pour remplacer le commissaire cantonal, partie en mission pour le Rwanda, sera créé un commissariat cantonal groupant une équipe d'anciennes cheffaines qui auront chacune des tâches définies : l'une responsable des cours de formation, l'autre des camps et du matériel, etc.

Les déléguées présenteront ensuite leur rapport annuel, qui donne une excellente idée de l'activité variée pratiquée du sud au nord du canton ; on passe de la course de montagne (à 3000 mètres) aux activités gastronomiques (méchoui et couscous), d'une retraite à Taizé à des heures de ménage faites chez des vieillards.

Mme Bachmann-de-Marignac, commissaire nationale, présente un exposé sur le travail fait à la Fédération des Eclairceuses suisses ; elle insiste sur les excellents rapports entretenus avec les fédérations étrangères pour mieux préparer l'amitié internationale, qui sera le thème de l'année 1968 ; l'année 1969 sera celle des cinquante ans des éclairceuses suisses ; ce jubilé sera fêté par un camp au Tessin où l'on attend la participation de 6000 éclairceuses, dont un millier venu du monde entier. L'assemblée s'est terminée dans une atmosphère de fête avec M. Jean Fontannaz, animateur de jeunesse, qui dirige un atelier sur le thème « Du nouveau dans nos soirées scoutées ».

A. T.

Une très intéressante initiative

Pour la formation des cadres

Nous lisons dans le bulletin patronal qu'un cours de formation et de perfectionnement des cadres vient de se créer sous le nom d'Inter cadres.

Ce cours du soir, organisé à Lausanne, offre aux jeunes cadres la possibilité d'étoffer leurs connaissances générales en économie politique, en économie nationale et en économie de l'entreprise. Les animateurs seront des professeurs d'universités, des conseillers d'entreprises et des hommes de la pratique.

Le cours complet couvre trois ans, à raison de 25 soirs par année, de l'automne au printemps.

La naissance d'Inter cadres comble heureusement une lacune.

La cérémonie d'ouverture a été fixée au 15 novembre 1967.

L'adresse d'Inter cadres est : 2, avenue Agassiz, 1001 Lausanne. On peut y demander le programme et les renseignements complémentaires éventuels.

Nous signalons cet événement dans l'espoir que de nombreuses femmes et jeunes filles profiteront d'Inter cadres pour parfaire leur formation professionnelle et obtenir des postes à responsabilités.



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27 Direction : E. PIOTET

- FORMATION de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- PRÉPARATION au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

« Club Soroptimiste »

La réunion mensuelle de notre club a lieu le deuxième lundi de chaque mois, à l'Hôtel de la Résidence, à 19 h. 30.

Notre comité pour 1967-68 se compose comme suit : présidente, Mme M. Morand, laborantine médicale ; vice-présidente, Mme F. Bailmer, pharmacienne ; secrétaire, Mlle M. Ardizo, entrepreneur en toitures ; trésorière, Mlle M. Genoux, imprimeur ; autres membres : Mmes J. Brunet, M. Leuba, M.-A. Secrétan-Barbault, J. Thélin, R. Thélin, J.-L. Wasem. La réunion de décembre aura lieu exceptionnellement et pour fêter l'Escalade, dans les caves de Mlle Fr. Berguer à Satigny où nous aurons le plaisir de nous retrouver avec le club de Nyon, le lundi 11 décembre. Nous aurons la joie de recevoir, ce soir-là, deux nouveaux membres : Mme A. Angst, modiste, et Mlle J. Buenzod, écrivain.

Haute-Couture Prêt à porter Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Colliège Genève Tél. 25.00.85

Bijoux-fantaisie de Paris

Perspectives nouvelles à l'Ecole d'études sociales

En présence de la foule habituelle d'étudiants anciens et nouveaux, de représentants des autorités cantonales et municipales, de l'Université, de divers services sociaux publics et privés, de nombreux membres du corps enseignant et d'amis de l'Ecole, s'est déroulé le mercredi 18 octobre en fin d'après-midi, au Théâtre de la Cour Saint-Pierre, la séance d'ouverture de l'année scolaire 1967-68. M. Raymond Uldry, président du Comité de Direction, les a salués et a excusé un certain nombre d'absents, dont très spécialement l'ancienne directrice, Mlle Marie-Louise Cornaz. C'était en effet aussi l'entrée officielle en fonction de son successeur, M. Yves de Saussure.

Les exigences pour l'admission ayant été relevées, on aurait pu craindre une certaine diminution des effectifs, mais c'est le contraire qui s'est produit dans les cinq écoles. Pour la première fois le cap des 300 élèves réguliers a été franchi. Il faudrait leur ajouter les étudiants faisant des stages complémentaires ou élaborant leur travail de diplôme. Il est particulièrement réjouissant de constater que le niveau général des nouveaux est nettement plus élevé que ces dernières années.

C'est ainsi que tous les nouveaux étudiants suisses de l'Ecole de Service social ont fait leur maturité. Sur les 20 nouveaux élèves de cette école, il y a 8 candidatures provenant d'Afrique noire, dont 4 ou 5 seront en tout cas admis, possédant les titres nécessaires. Une commission étudie un programme spécial à leur intention.

Le magistral exposé fait par le nouveau directeur a pleinement confirmé la confiance de M. Uldry. Sous le titre « Information, formation ou déformation », M. de Saussure a insisté sur le fait que les études ne devaient pas apporter seulement une information, c'est-à-dire les connaissances nécessaires à l'exercice du métier choisi et donc l'autonomie financière souhaitée par l'étudiant, mais contribuer à la formation de sa personnalité. La période des études doit être une occasion de revoir l'idée que l'on se fait de soi-même et du monde, celle d'une confrontation avec le milieu ambiant, d'une prise de conscience de la réalité, d'une maturation de la personnalité, autrement dit d'une adaptation progressive au monde et à sa réalité.

Abonnez-vous à « Femmes suisses »

LE BAUME DU CHALET

en frictions, combat et soulage RHUMES et BRONCHITES en applications, désinfecte et cicatrise PLAIES, CREVASSES et ENGELURES

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries